SHS Web of Conferences 1 (2012)
DOI 10.1051/shsconf/20120100236
© aux auteurs, publié par EDP Sciences, 2012

Les humains sont-ils des entités matérielles ?

Tauveron, Matthias

UR LiLPa, Fonctionnements Discursifs et Traduction
Université de Strasbourg. 22 rue Descartes F- 67084 Strasbourg Cedex
matthias.tauveron@etu.unistra.fr

1 Introduction – Vue d'ensemble

1.1 Position du problème

Nous nous plaçons ici dans une perspective de classement sémantique des noms en français[1]. L'opposition la plus générale retenue dans la littérature, et que nous ne mettrons pas en question, est celle entre *noms concrets* et *noms abstraits* (par exemple, Galmiche & Kleiber, 1996, Martin, 1996). Cette opposition ontologique reflétée dans la sémantique permet à la fois d'expliquer de nombreux faits de polysémie (par exemple Gross, 1996) et de fonder une vision d'ensemble du lexique des noms en français (par exemple, Flaux & Van de Velde, 2000). Cependant, dans une telle perspective, les noms d'humains ne sont pas toujours faciles à classer. Dans les descriptions faites en termes de classes d'objets (Gross, 1994, Guenthner, 1998), ils forment (tout comme d'autres catégories d'animés) une classe à part, ni concrète ni abstraite. Chez Flaux & Van de Velde (*op.cit.*), ils ont un statut mitigé :

> Les êtres humains […] ont une extension dans l'espace ; ce sont des êtres physiques. Mais la langue fait volontiers abstraction de ce caractère […] (Flaux & Van de Velde, 2000 : 45)

Dans l'étude sur la méronymie faite par Le Pesant (2000), c'est l'existence d'une certaine dimension abstraite de l'humain qui est mise en avant :

> Quant aux « composants de l'homme », ce sont des méronymes des humains tels que *âme, corps, physique, caractère, esprit, intelligence, tempérament*. (Le Pesant, 2000 : 171)

Loin de n'être que des faits syntaxiques ou lexicaux, ces considérations rejoignent les idées exprimées notamment par Dahlgren (1985), selon laquelle, du point de vue ontologique, l'humain en tant qu'être social est à la fois une entité concrète et une entité abstraite.

Nous voulons donc apporter ici notre contribution sémantique à cette question du classement des noms humains en français : faut-il les voir comme des noms d'entités matérielles ? que faire de cette conjonction d'indices montrant aussi bien leur caractère concret que leur caractère abstrait ?

Nous montrerons – dans la même lignée que la proposition de Mihatsch (2011) – que, globalement, le lexique français voit l'être humain comme doté d'une véritable multiplicité ontologique. Plus précisément, l'être humain apparaît comme étant formé de quatre dimensions : 1. matérielle, 2. psychologique, 3. sociale, 4. praxéologique. Ce dernier terme (que nous prenons à Alexandre, 2003) se réfère au faire de l'être humain, le fait qu'il soit envisagé comme une entité agissante (au travers de ses actions, ses activités). De surcroît, nous défendrons que, dans les emplois que nous avons relevés, la dimension matérielle est souvent érodée, réduite, au profit des trois autres.

Nous présenterons en premier lieu les questions théoriques liées à cette conjonction d'indices (1.2), puis la manière dont nous les appliquerons aux entités humaines (1.3). Nous expliciterons ensuite comment nous circonscrivons la catégorie des entités matérielles en français (1.4). Nous examinerons enfin le positionnement des noms d'humains par rapport à cette catégorie, au regard de deux familles de traits sémantiques fondamentaux : ceux dénotant la masse (2) et ceux dénotant la spatialité (3).

Article en accès libre placé sous licence Creative Commons Attribution 2.0 (http://creativecommons.org/licenses/by/2.0)

Article available at http://www.shs-conferences.org or http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20120100236

SHS Web of Conferences 1 (2012)
DOI 10.1051/shsconf/20120100236
© aux auteurs, publié par EDP Sciences, 2012

Il s'agit là d'un travail général, à l'échelle de la langue, qui ne tient aucun compte de la variation entre discours. Nous utilisons en effet sans discrimination des occurrences issues de discours littéraires, journalistiques, scientifiques ou techniques tirés du web[2]. Ces occurrences permettent de garantir l'authenticité de l'étude menée (il ne s'agit pas d'occurrences forgées), mais ne rendent pas compte des enjeux effectifs de communication comme le ferait un corpus organisé par types de discours.

1.2 Les ontologies multi-domaines : la notion de zone active

La multiplicité ontologie dont nous défendons l'existence pose problème : si l'être humain dispose d'une dimension psychologique, et donc abstraite, il ne relève pas entièrement de la catégorie des entités matérielles. Comme l'a montré l'argumentation de Kleiber (1997) dans le cas général, c'est la notion de zone active (Langacker, 1984), et non celle de facettes, qui constitue le traitement le plus intéressant.

L'argumentation de Kleiber (*op.cit.* : 227) porte sur le fait que, dans un tel cas d'ontologie multi-domaine, on n'a pas intérêt à diviser le référent en « composantes ». Pour lui, le fait qu'un référent ait plusieurs aspects actualisables indépendamment l'un de l'autre (dans notre cas, les aspects concrets et les aspects abstraits de l'humain) est une question d'activation de « zones » particulières du référent global. Même si le référent apparaît comme complexe et formé de plusieurs composantes, on a toujours affaire au même référent. Pour expliquer la multiplicité ontologique que l'on constate, il faut considérer que ce sont différentes zones d'un même l'objet qui sont mises en saillance, sans que l'objet auquel on réfère ne change. Il appartient au choix du locuteur (et aux possibilités offertes par le discours) de sélectionner une zone ou l'autre (Paradis, 2004).

Plus exactement, les zones actives consistent en une mise en saillance d'un certain nombre d'aspects d'un référent donné, sans que les autres ne disparaissent. Ces aspects sont ceux qui « *participent directement dans une relation particulière »,* supposant que *« la participation de certaines régions à [cette] relation est, de manière évidente, plus directe et plus centrale que d'autres* » (Langacker, 1984 : 177, nous traduisons). Dans son exemple *Ton chien mord mon chat*, Langacker considère qu'il n'y a qu'une partie du référent de *chien* qui participe effectivement au procès (les dents, les mâchoires, les muscles concernés et une partie du système nerveux).

À la différence d'un tel exemple, nous prendrons en compte des zones actives qui ne sont pas matérielles, mais qui correspondent aux dimensions sociale, psychologique et praxéologique de l'être humain. De surcroît, nous interprétons les zones actives non comme des aspects du sens lexical d'une unité donnée, mais à l'échelle de champs sémantiques.

1.3 Vers une ontologie multi-domaine de l'humain

1.3.1 Thèse défendue

L'inscription de l'humain dans plusieurs domaines ontologiques a déjà abordée. Croft (2003 : 168) a évoqué le fait que l'être humain appartient aux catégories des objets matériels, des êtres vivants et des agents dotés de volonté, sans pour autant caractériser nettement le fonctionnement linguistique de cette réalité. L'étude psychologique de Dahlgren a montré elle que « *la représentation cognitive des catégories sociales contient plus de types d'informations que les représentations de catégories d'objets matériels* » (Dahlgren, 1985 : 396, nous traduisons). Plus exactement :

> l'information concernant la représentation cognitive des termes sociaux décrit le rôle social, les relations des personnes entre elles, notamment professionnelles (*a des employés, donne des ordres*), mais aussi dans un sens plus général (*classe supérieure*), et des traits internes (*intelligent, sévère, a fait des études supérieures*). (Dahlgren, 1985 : 396, nous traduisons)

Nous avons pour objectif de préciser ces résultats dans le strict cadre de la sémantique lexicale, en montrant d'une part que l'ontologie des entités humaines est multi-domaine, faite de 4 dimensions. Dans

Article en accès libre placé sous licence Creative Commons Attribution 2.0 (http://creativecommons.org/licenses/by/2.0)

SHS Web of Conferences 1 (2012)
DOI 10.1051/shsconf/20120100236
© aux auteurs, publié par EDP Sciences, 2012

le cas des noms d'humains, ces différents domaines n'ont pas être considérés isolément, comme des entités juxtposées. Si Langacker (1987 : 152) n'en fait pas explicitement la proposition, il nous semble qu'il peut être opportun de voir quelles relations s'établissent entre ces domaines. Dans notre cas, nous pouvons proposer que la dynamique entre des domaines cognitifs peut relever de deux fonctionnements cognitifs distincts :

1. la métaphore : le vocabulaire dénotant le domaine matériel est utilisé pour dénoter des faits relevant des trois autres domaines. Une dynamique générale semble s'établir de la manière suivante : le domaine matériel est vidé de son contenu au profit des trois autres (dans l'optique de Lakoff & Johnson, 1980).
2. les zones actives, qui permettent au locuteur de sélectionner dans le discours l'aspect pertinent du référent. Ces zones actives font apparaître que l'ontologie de l'être humain apparaît donc comme formée de plusieurs zones actives actualisables simultanément, parfois indépendamment l'une de l'autre.

1.3.2 Sur le classement des noms d'humains dans le lexique

Le positionnement des entités humaines dans un classement hiérarchique pose donc question : il n'est pas fructueux de supposer que ces entités relèvent purement et simplement d'un unique domaine (par exemple, entités matérielles ou entités abstraites). La description du sens des unités sous la forme d'une conjonction de traits peut apparaître comme une possibilité intéressante. Certaines des enjeux d'un tel choix de description ont déjà été montrés :

> Sémantiquement, une *tasse* est un type d'objet fabriqué qui a plusieurs caractéristiques cruciales d'un poids identique. Mettre en avant une de ces caractéristiques par rapport aux autres empêche de fournir une description adéquate de la structure sémantique du mot. […] Les tasses peuvent être classées aussi bien comme des types de contenants que comme des types de pièces de vaisselle servant à boire, et ainsi de suite, puisque, sémantiquement, elles ne sont aucune de ces choses. (Wierzbicka, 1984 : 318-319, nous traduisons)

Une telle réalité est donc décrite de manière plus adéquate par une conjonction de traits (dans le cas de *tasse*, par des traits comme [+contenant] d'une part, [+vaisselle] et [+pour boire] d'autre part) que par le placement dans un classement hiérarchique. La même hypothèse a été envisagée pour les entités humaines en dehors de la sémantique lexicale. Dans la littérature sociologique, le nom *black* en anglais américain serait défini par au moins quatre familles de traits hétérogènes entre elles (Brunsma & Rockquemore, 2002, Rockquemore & Brunsma, 2004), dont seule la première est matérielle :

- la couleur de la peau ;
- un ensemble de vécus dans la société (appartenance à une certaine classe sociale, un certain cursus scolaire, le voisinage, les relations amicales, les réseaux sociaux, les activités de loisirs, les habitudes, manières et styles de vie, les goûts, etc.) ;
- un espace social abstrait, caractérisé globalement par un faible nombre d'opportunités, des difficultés dans le domaine économique, une communauté désorganisée ;
- un ensemble de certaines valeurs, normes et stratégies.

Les auteurs défendent que chacun de ces traits ne peut suffire à délimiter réellement le groupe humain en question. Celui-ci est en effet largement hétérogène par rapport à chacun de ces paramètres : un classement hiérarchique reposant sur l'un ou l'autre de ces traits ne ferait que faire éclater son unité. On retrouve donc la nécessité de définir et d'opposer entre eux les groupes humains par une conjonction de traits. Corollairement, les entités humaines décrites ici relèvent de plusieurs domaines simultanément, dont le domaine matériel, un domaine social particulièrement complexe (ensemble de vécus, d'opportunités, etc.) et un domaine praxéologique (stratégies).

Article en accès libre placé sous licence Creative Commons Attribution 2.0 (http://creativecommons.org/licenses/by/2.0)

SHS Web of Conferences 1 (2012)
DOI 10.1051/shsconf/20120100236
© aux auteurs, publié par EDP Sciences, 2012

D'une manière différente, dans le cadre de la sémantique lexicale, la nécessité de décrire et d'opposer les catégories d'entités humaines par la conjonction de plusieurs traits est sous-entendue par Goddard, Wierzbicka (à paraître). Chez eux, le nom *enfant* est défini par 6 traits dont « *leur corps est petit* » (traits matériel), « *il y a des choses qu'ils peuvent faire, il y a des choses qu'ils ne peuvent pas faire* » (trait praxéologique), « *si d'autres personnes ne leur font pas de bonnes choses, de mauvaises choses peuvent leur arriver* » (trait social).

1.4 Les paramètres dénotant la matérialité dans le lexique

1.4.1 La matière vue à travers quatre paramètres

Cherchant donc à montrer que les humains ne sont pas réellement vus comme des entités matérielles, nous devons poser d'emblée une définition et une caractérisation linguistique des noms d'entités matérielles en français. Nous nous inspirons en particulier de Galmiche & Kleiber (1996) pour retenir que, du point de vue ontologique, quatre paramètres permettent de définir la matière :

1. la masse ;
2. la spatialité ;
3. l'accessibilité aux sens, dont l'étude se complique du fait de l'extraordinaire polysémie des verbes de perception (Grezka, 2009) ;
4. l'hylémorphisme (Simondon, 2005), qui renvoie au rapport entre matière et objet (par exemple *bois/table*), et qui est donc tout à fait caractéristique des entités matérielles (par exemple Van de Velde, 1995, Benninger, 2001, Huyghe, 2009).

Nous nous focaliserons dans la suite sur les deux premiers.

1.4.2 Le positionnement des noms humains dans une typologie des noms

Comme nous l'avons déjà évoqué, nous visons à montrer un certain positionnement des noms humains dans le lexique français : ils apparaîtront comme dotés de plusieurs dimensions complémentaires. S'agissant avant tout d'une question de matérialité, nous comparerons les noms d'humains aux noms d'entités matérielles, et à d'autres types de noms voisins (noms de matières, Van de Velde, 1995, Flaux & Van de Velde, 2000). Les noms de lieux (Huyghe, 2009) forment également un point de comparaison intéressant, puisqu'ils dénotent des entités spatiales non matérielles.

2 Les paramètres de masse

2.1 Unités lexicales renvoyant à la masse

Les unités lexicales renvoyant directement à l'idée de masse ne sont pas très nombreuses en français, et leur classement semble assez aisé. On rencontre en effet (Le Pesant, 1996) :

- des prédicats renvoyant au fait de posséder une certaine masse :
  - les noms d'unités de mesure : *gramme* et ses dérivés[3] ;
  - des noms de propriété : *poids*, *masse*, etc.
  - des verbes d'états dénotant la masse : *peser*, *faire*, etc.
  - des adjectifs qualificatifs dénotant des propriétés *a priori* permanentes : *lourd*, *léger*, *pesant*, etc.
- des verbes d'action dénotant l'opération de mesurer la masse (transitifs) : *peser*, *évaluer en masse*, etc.
- des verbes d'actions de changement d'état : *alléger*, *alourdir*, etc.

Article en accès libre placé sous licence Creative Commons Attribution 2.0 (http://creativecommons.org/licenses/by/2.0)

SHS Web of Conferences 1 (2012)
DOI 10.1051/shsconf/20120100236
© aux auteurs, publié par EDP Sciences, 2012

2.2 Etude des restrictions de sélection – Premiers constats

En utilisant les quantifications usuelles (*un N de 50 kilos* pour les noms comptables, *50 kilos de N* pour les noms massifs), on a déjà montré que les noms d'humains se comportaient comme des noms d'entités matérielles, acceptant les mêmes restrictions de sélection (*un bébé de 3 kilos 850, cf. une table de 20 kilos*). De leur côté, les entités abstraites, immatérielles, n'ont pas de masse[4] :

> *(une laideur + un match + un théorème) de 30 kilos

On retrouve les mêmes conclusions concernant l'emploi des noms abstraits *poids* et *masse*. Il faut simplement mentionner à leur sujet qu'ils sont susceptibles d'emplois métaphoriques variés, ce qui les rend compatibles avec apparemment tout type de nom :

> Le poids de la pauvreté (nom de propriété, swissinfo.ch)
> C'est donc plus le poids de la Coupe du Monde […] que Mourinho remet en question ici. (nom d'événement, tf1.fr, 24 décembre 2010)

Même les noms d'humains peuvent connaître cet emploi métaphorique :

> L'importance et le poids de Napoléon et de ses actions dans l'histoire française ont logiquement relayé au second plan de nombreux thèmes de la société française. (nom propre d'humain, memoireonline.com)

Le même constat sur le sens abstrait de ces unités peut être fait sur le verbe *peser* et l'adjectif *lourd*. Autant ces unités permettent *a priori* de faire le départ entre les entités matérielles et les immatérielles, autant, dans les faits, tous les noms (y compris les noms d'humains) peuvent être employés avec ces unités dans leur sens métaphorique :

> Mais peut-être […] redoutait-il de nous encombrer, de peser sur nous du poids le plus lourd ? (Aubry, G., *Personne*, 2009 : 17)
> Alexandre ne pèse pas lourd face à ce désespoir. (Bois, A., *Et le jour pour eux sera comme la nuit*, 2009 : 60)

Dans cette optique, donc, les noms d'humains ne se comportent pas différemment des noms d'entités matérielles.

2.3 Bilan sur la masse

La conclusion de cette première partie est donc relativement négative. Si nous avons pu donner une caractérisation lexicale en français de la notion de masse, constitutive de la notion de matière, les noms d'humains se comportent sur ce point précis exactement comme les autres noms d'entités matérielles. Nous allons nous intéresser maintenant à l'autre versant de la matérialité : la spatialité, et voir que la conclusion est toute différente.

3 Les paramètres de spatialité

3.1 Les grandes lignes de la spatialité

Au regard de notre première section sur le paramètre de masse ainsi que d'après les données de la bibliographie (Galmiche & Kleiber, 1996), nous considérerons les entités matérielles comme des prototypes d'entités spatiales. On peut analyser la spatialité comme la conjonction de six traits : le fait de posséder une forme (Spelke, 1994, Asic, 2004), un intérieur et un extérieur (Asher *et al*., 1995, Talmy, 2000), des constituants, et le fait de pouvoir changer de forme. Nous laisserons de côté ici les deux autres paramètres définitoires : le fait d'être localisé (ou de servir de repère pour localiser une autre entité) et de pouvoir se déplacer ou être déplacé (Aurnague, Stosic, 2002).

Article en accès libre placé sous licence Creative Commons Attribution 2.0 (http://creativecommons.org/licenses/by/2.0)

SHS Web of Conferences 1 (2012)
DOI 10.1051/shsconf/20120100236
© aux auteurs, publié par EDP Sciences, 2012

3.2 L'idée de forme des objets

3.2.1 Unités lexicales renvoyant à la forme

Il est fructueux de faire la distinction entre deux types de noms dénotant la forme. Les premiers renvoient à proprement parler à l'extension tridimensionnelle des objets (*allure, apparence, forme*, etc.), et les seconds à la limite unidimensionnelle d'un contour bidimensionnel (*circonférence, contour, limite, périmètre, tour*[5]).

3.2.2 Le cas des noms d'humains

Sans entrer dans le détail des différences de sens entre ces noms (qui expliqueraient en partie les différences d'acceptabilité), on constate que les noms d'humains acceptent largement un certain nombre d'unités lexicales renvoyant à la forme et en refusent d'autres :

> (L'allure + l'apparence + l'aspect + la silhouette + les traits) de cet homme
> *(La configuration + le contour + le dessin + la disposition + la forme + l'organisation) de cet homme
> Le jeune étranger est d'une apparence noble et aimable, mais son teint est très pâle et je le crois très mal […] (Cluny, C.-M., *Un jeune homme de Venise*, 1983 : 25)

En tout cas, le refus d'un certain nombre de termes renvoyant à la forme dans l'espace peut montrer que les noms d'humains ne sont pas exactement des noms d'entités matérielles.

3.2.3 Sur le nom *contour*

Ce nom renvoie à un nombre de paramètres particulièrement restreint : il ne concerne que l'aspect unidimensionnel de la forme, ou la forme dans son entier (bidimensionnelle), mais sans lien avec le volume :

> [*NPR*, « Contour »] 1. Limite extérieure d'un objet, d'un corps. « Ce corps, dont tous les contours sont doux, dont toutes les courbes séduisent » (Maupassant), « Le menton un peu avancé, mais d'une irréprochable pureté de contour. » (Loti)
> [*TLFi*, « Contour »] I. A. Ensemble des lignes ou surfaces qui bordent et délimitent extérieurement (un objet, un corps, une figure, une construction).
> B. 1. Formes extérieures, ligne de la silhouette (du corps ou de l'une de ses parties arrondies). […] La vivacité des contours de l'œil (Balzac, *Pierrette*, 1840 : 11). Les contours juvéniles de son corps élégant et frêle (Gautier, *Le Roman de la momie*, 1858 : 198)

On constate en particulier que ce terme s'applique bien à des noms de parties de l'être humain ou au nom *corps*. Son emploi avec des noms d'humains est cependant difficile à attester en français contemporain[6]. Les occurrences que l'on trouve sur le web se cantonnent au domaine des arts graphiques. C'est donc bien le caractère bidimensionnel de cet objet qui est actualisé :

> Pour le moment, notre objectif est de repérer et récupérer les contours d'une personne filmée par la webcam (http://www.siteduzero.com/forum-83-489552-p1-algo-recuperer-un-contour.html)

Les noms d'humains sont donc rétifs en français contemporain – sauf discours spécialisés – à être employés avec ces noms qui mettent l'accent sur le caractère unidimensionnel ou bidimensionnel des entités.

3.3 Les formes spécifiques des objets

3.3.1 Les unités de langue renvoyant aux formes spécifiques

Nous abordons maintenant dans cette section les unités qui indiquent une forme spécifique prise par tel ou tel objet. C'est le cas de nombreux noms et d'adjectifs comme *rond*, *carré*, *crénelé*, *ovale*, *dentelé*, etc.

Article en accès libre placé sous licence Creative Commons Attribution 2.0 (http://creativecommons.org/licenses/by/2.0)

SHS Web of Conferences 1 (2012)
DOI 10.1051/shsconf/20120100236
© aux auteurs, publié par EDP Sciences, 2012

Nous évoquerons également des adjectifs comme *limité* qui, s'ils ne renvoient pas à une forme spécifique, donnent tout de même quelques informations sur la teneur de celle-ci (au contraire de noms comme *apparence* ou *aspect*), comme dans une telle occurrence :

> À droite, le jardin est limité dans sa longueur par l'allée pavée des caboins. (Podalydès, D., *Voix off*, 2008 : 214)

Le lexique dispose de moyens morphologiques pour renvoyer à cette notion. Il semble que la majorité de ces termes relèvent de discours scientifiques ou techniques les plus concernés par la description matérielle (sciences descriptives : biologie, cristallographie, géométrie). On peut citer :

- l'élément *-forme*, suffixé, notamment dans le vocabulaire scientifique (botanique : *acétabuliforme*, en forme de bol, *aciforme*, en forme d'aiguille, etc.) ;
- le suffixe *-morphe*, également dans le vocabulaire scientifique (*actinomorphe*, qui a une forme rayonnée, *dolichomorphe*, de forme allongée) mais aussi *anthropomorphe* ;
- certaines valeurs des suffixes *–oïde* (*cardioïde*, *ellipsoïde, hélicoïde*), et *–eux* (*bulbeux*), etc.

Cependant, la majeure partie de ces unités construites sont tout à fait spécifiques et incompatibles avec les noms d'humains. Pour étayer notre problématique, il nous faut travailler sur des unités compatibles avec les noms d'humains, trouvées à la main (car aucun dictionnaire analogique ne les mentionne). Ce sont donc des considérations pratiques qui nous ont conduit à travailler sur deux adjectifs : *tordu* et *limité*.

3.3.2 Le cas de *tordu*

Les dictionnaires renvoient bien à la duplicité dont nous avons fait état. Notamment, la section II.A. de l'article du *TLFi* fait bien la différence entre un sens matériel et un sens immatériel de l'adjectif :

> [*TLFi*, « Tordu »] II. A. 1. [En parlant d'une chose] Qui n'est pas droit, qui est dévié, de travers; qui est plié ou tourné.
> 2. [En parlant d'une pers., du corps ou d'une partie du corps d'une pers.] Qui est déformé, de travers.
> B. Bizarre, extravagant, fou.
> [*NPR*, « Tordu »] 1 Qui est dévié, tourné de travers ; qui n'est pas droit, suit une ligne sinueuse.
> 2 *Avoir l'esprit tordu*, bizarre, mal fait, compliqué.

L'observation sur corpus valide bien l'analyse des dictionnaires : les noms d'humains acceptent *a priori* aussi bien l'une que l'autre de ces valeurs. Dans ces deux occurrences, la première actualise le sens psychologique, la seconde le sens matériel[7] :

> […] ce type doit tout de même être bien tordu, ou bien malheureux, en tout cas que quelque chose chez lui ne va pas […] (Carrère, E., *D'autres vies que la mienne*, 2009 : 82)
> Tordue par le rire, elle soulève ses jupes frangées-collées laissant voir des jambes arquées-boudinées et pisse dru sur la neige. (Szczupak-Thomas, Y., *Un diamant brut Vézelay-Paris 1938-1950*, 2008 : 256)

Concernant une classification sémantique plus fine, on peut dire, en utilisant la classification d'Anscombre (2005 : §24) que *tordu* est un adjectif renvoyant à un état interne. Ce n'est cependant pas un adjectif psychologique, il serait plutôt à rapprocher des déficiences mentales[8]. Dans un premier temps, on montre qu'il s'agit d'un adjectif d'état (tests de Anscombre, *op.cit.* : §12) en invoquant notamment son absence de dynamicité (**être en train de*) et son absence de durée (*en T*) :

> Paul (est + semble + paraît + se montre) tordu
> *Paul est en train d'être tordu
> *Paul a été tordu en cinq minutes

Dans un deuxième temps, parmi les adjectifs d'état, *tordu* dénote un état interne. En effet, les tests suivants (*op.cit.* : §17) montrent que le fait d'être *tordu* n'a pas de durée propre, ne peut définir

Article en accès libre placé sous licence Creative Commons Attribution 2.0 (http://creativecommons.org/licenses/by/2.0)

SHS Web of Conferences 1 (2012)
DOI 10.1051/shsconf/20120100236
© aux auteurs, publié par EDP Sciences, 2012

d'intervalle temporel, et, différence majeure avec sa morphologie (qui en ferait *a priori* un participe passé), il ne peut être considéré comme résultant d'un processus (**une fois tordu*) :

> *Pendant qu'il était tordu, Paul a donné un coup de téléphone
> *Après avoir été tordu, Paul est parti en vacances
> *Une fois tordu, Paul ne voudra plus nous parler

Fait supplémentaire dans cette même direction (*op.cit.* : §41), la construction *encore un homme de tordu* n'est pas acceptable dans le cas où l'adjectif prend le sens qui nous intéresse ici. Enfin, *tordu* apparaît bien à l'extérieur de la catégorie des adjectifs psychologiques, étant donné qu'il est mono-argumental et qu'il peut être nominalisé (*un tordu*) [9] :

> Alors je vous écris pour vous dire que je pense réellement que vous êtes une arnaque, un tordu et un n'importe quoi. (Brochet, A., *Trajet d'une amoureuse éconduite*, 2005 : 119)

A contrario, *tordu* employé dans son sens matériel peut être complété par un SP indiquant la cause de cet état (introduit plus couramment par *de*, éventuellement par *par*) :

> La seule à l'avoir ratée - même Sylvie S., tordue par la polio, qui n'a pas skié, en arbore une. (Sonnet, M., *Atelier 62*, 2008 : 120)
> Ai été malade. Bien. Très. Tordu de douleur au fond de mon lit avec maux de ventre. (Lagarce, J.-L., *Journal 1977-1990*, 2007 : 388)

Il semble même que l'emploi dans ce sens matériel fasse systématiquement l'objet d'une « justification », de la mention d'une cause, qui est généralement d'ordre physiologique (douleur, maladie, comme dans les exemples précédents). Dans cet emploi littéraire (contexte pathétique très intense), cette cause peut être d'ordre psychologique :

> Mon jeune frère ignore ou cache une angoisse qui tremble dans sa voix ses gestes. C'est à la fin d'un de ces sempiternels matchs que saisi soudain effaré tordu de panique il bascule. Dans une existence cauchemar irréversible dépression alcool saisons successives noires (Podalydès, D., *Voix off*, 2008 : 249)

Pour conclure sur cet adjectif, nous dirons que le sens que prend *tordu* appliqué aux noms d'humains montre que la dimension matérielle des humains se voit restreinte, presque anéantie, au profit de leur dimension psychologique. En effet, l'emploi psychologique de *tordu* est le seul à pouvoir être substantivé, et à pouvoir être employé sans explication causale (complément en *de* ou en *par*).

3.3.3 Le cas de *limité*

Les dictionnaires font nettement la différence entre un emploi spatial et un emploi abstrait, psychologique, qui est ramené à l'intelligence :

> [*TLFi*, « Limité »] B. Au fig.
> 1. [En parlant d'une chose quantifiable] Dont la quantité, l'importance a des limites; peu important.
> 2. [En parlant d'une chose abstr.] Restreint dans certaines limites.
> 3. [En parlant d'une pers. ou de l'esprit hum.] Dont les possibilités (intellectuelles) sont enfermées dans certaines limites.
> [*NPR*, « Limité »] 1 Qui est peu étendu, qui a des limites.
> 2 Dont la grandeur est fixée, peu important.
> 3 FAM. (PERSONNES) *Être limité* : disposer de peu de moyens intellectuels.

Avec des noms d'humains, on retrouve cependant certaines occurrences où le sens n'est pas psychologique (du moins pas celui décrit par les dictionnaires), mais rejoint l'activité dont sont capables ces humains. Dans cette première occurrence journalistique (qui traite de football américain), la limitation en question est quantifiée. L'énoncé renvoie au nombre d'actions auxquelles a pu procéder un individu donné :

Article en accès libre placé sous licence Creative Commons Attribution 2.0 (http://creativecommons.org/licenses/by/2.0)

SHS Web of Conferences 1 (2012)
DOI 10.1051/shsconf/20120100236
© aux auteurs, publié par EDP Sciences, 2012

> Shaun Alexander, qui effectuait un retour au jeu après huit semaines d'absence, a été limité à 37 verges en 17 courses (Wortschatz) → *n'a pas fait plus de …*

Dans le cas suivant, la métaphore spatiale est filée avec le terme *univers* :

> Ce n'est pas du tout mon domaine... Je suis vraiment très limité à l'univers des lettres et des mots. Il est vrai que c'est un univers qui n'a pas fini de nous émerveiller, lui non plus... (Pérec, G., *Entretiens et conférences II [1979-1981],* 2003 : 117) → *je ne fais rien en dehors de …*

Dans ce dernier cas, la limitation n'est pas quantifiée :

> Et c'est très important la cénesthésie ! Volontairement, j'ai limité mes personnages à cette quête quotidienne, je ne leur ai pas donné la conscience que le bonheur était une idée neuve, et une idée neuve à imposer. (Pérec, G., *Entretiens et conférences I [1965-1978]*, 2003 : 46) → *ils ne font rien d'autre que …*

On peut dire ainsi que, dans le cas de *limité*, la dimension physique de l'humain est restreinte (car *limité* ne prend jamais son sens spatial lorsqu'il est appliqué à de l'humain), au profit des dimensions psychologique (bien montrée dans les dictionnaires) et praxéologique (que nous avons relevée).

3.4 Intérieur et extérieur des objets

3.4.1 Une forme d'intériorité abstraite

L'étude des prépositions à sens spatial (*dans*, *en*, *chez*) pourrait contribuer à cette étude, et pourrait tendre à montrer que, si la langue permet bien de dire que les êtres humains ont une forme d'intériorité, il semble qu'il s'agisse en général d'une intériorité abstraite. Si on laisse de côté le premier sens de la préposition *chez*, qui renvoie à l'habitation, les emplois du type *chez l'homme*, *chez la femme* peuvent renvoyer aussi bien à une intériorité matérielle (organes) qu'immatérielle (sentiments, habitudes).

On retrouve cette forme d'intériorité abstraite dans le comportement de l'adjectif *plein* (Leeman, 1997 : 136) : un humain peut certes être considéré comme un contenant, mais c'est en tant que contenant des choses abstraites : *Max est plein de haine*[10]. Forcer *plein* à dénoter l'intériorité matérielle de l'humain devient insultant (*Gros plein de soupe !*) : on rejoint l'effet de sens habituel, « dépersonnifiant » du traitement de l'humain comme entité seulement matérielle.

3.4.2 Usage de la préposition *chez*

Nous suivons ici Guillet (1984), Dourson (1997) et Condamines (2000), qui étudient le sens spatial de la préposition *chez* sans supposer nécessairement que ce sens comporte une dimension fonctionnelle. Nous considérerons donc que le sens non métaphorique de *chez* renvoie, conformément à l'étymologie de la préposition, à une intériorité concrète (*chez Paul → dans la maison de Paul*).

Cette préposition ne peut s'employer avec les noms faisant référence uniquement au caractère matériel de l'humain : *cadavre*, *chair*, *corps*, *dépouille*, *organisme*. Dans le cas de l'être humain, on emploie cette préposition avec des noms de personnes (et pas avec des noms d'enveloppe physique ni des noms de parties du corps) :

> Chez l'homme, chez la femme, chez l'enfant…
> *Chez le corps, chez le foie, chez le bras…

Concernant les parties du corps, on retrouve ce trait essentiel des entités comptables, à savoir qu'elles sont anhoméomères, c'est-à-dire qu'une partie d'une entité humaine n'est pas une entité humaine. Certaines des propriétés de l'ensemble ne sont donc pas applicables aux parties.

La préposition *chez* peut renvoyer à une intériorité concrète, matérielle mais peut-être uniquement dans les traités d'anatomie :

Article en accès libre placé sous licence Creative Commons Attribution 2.0 (http://creativecommons.org/licenses/by/2.0)

SHS Web of Conferences 1 (2012)
DOI 10.1051/shsconf/20120100236
© aux auteurs, publié par EDP Sciences, 2012

> Le sacrum est incurvé, et sa concavité, plus accentuée chez la femme que chez l'homme, regarde en avant. (Rouvière, H., Delmas, A., *Anatomie humaine*, 2005 : 20)

Il semble que cet emploi soit donc cantonné :

- d'une part, à des discours particuliers, c'est-à-dire à des pratiques sociales bien spécifiques, par exemple l'anatomie, qui portent un certain regard sur l'être humain, et le considèrent comme une entité matérielle ;
- d'autre part à des noms d'humains particuliers, qui mettraient ainsi en avant la dimension purement physique de l'être humain : on a vu *homme, femme*, de façon plus marginale *enfant, adolescent* ; on peut faire l'hypothèse qu'on ne retrouvera pas un tel sens pour des noms de fonction ou de métier (*#chez l'ingénieur*, *#chez l'enseignant, #chez les usagers*), sauf peut-être en phrénologie :

> La phrénologie de même que toute autre vérité physique est prouvée par des observations multipliées 1) chez des individus particuliers ; 2) chez les deux sexes ; 3) chez des nations différentes ; 4) chez des criminels ; 5) chez des aliénés ou dans l'état de maladie […] (Spurzheim, G., *Manuel de phrénologie*, 1832 : 22)

Et, dans le même texte, avec certains noms de nationalité :

> L'organe de la bienveillance est situé à la partie supérieure médiane de l'os frontal. Chez les Caraïbes, cet endroit est beaucoup moins développé que chez les Indous. […] (Spurzheim, 1832 : 44)

Ailleurs, cette préposition connaît des emplois abstraits, qui semblent bien renvoyer à une sorte d'« intériorité abstraite ». Que ce soit en emploi générique :

> les mass-média portent en eux […] la promesse de ranimer chez l'homme moderne les sources de l'imaginaire, de le rendre à la spontanéité et à l'authenticité. (Pérec Georges, *Entretiens et conférences I [1965-1978]*, 2003 : 95)

ici avec un nom d'état :

> Le rôle du climat de travail dans le phénomène du stress chez l'enseignant (http://www.forres.ch/colloque/stress-climat-brunet.htm)

ou en emploi spécifique :

> Content de lui-même, comme toujours. Probablement une constante chez cet homme qui affirme aujourd'hui encore que son livre sur la période socialiste au Chili est le plus rigoureux qui ait été écrit. (Perrut, D., *Patria o muerte*, 2009 : 541)

On remarque également des emplois de la préposition qui font référence à des choses immatérielles, mais qui ne sont pas uniquement psychologiques, en renvoyant (ici) en grande partie à l'activité, aux manières d'agir[11] :

> Pas un mot de trop chez cet homme pressé, mais chaque mot, pour moi, en trop, de la part de cet homme pourtant dénué de toute perfidie. (Pontalis, J-B., *Loin*, 1980 : 72)
> → *cet homme ne dit jamais un mot de trop.*

Ainsi, on peut conclure que la préposition *chez* témoigne bien du fait que la dimension matérielle de l'être humain peut se voir réduite au profit des dimensions psychologique et praxéologique.

3.5 Les parties du corps sont-elles des sous-parties d'entités matérielles ?

3.5.1 Cadre de l'étude

Le Pesant (2000) et Flaux & Van de Velde (2000) ont bien fait observer que les noms d'humains ne connaissent pas la méronymie telle qu'elle est écrite en général pour les noms d'objets matériels (Cruse, 1986, Winston *et al.*, 1987, Kleiber, 2001). C'est pourquoi nous adoptons une vision plus étendue de la notion, telle que décrite par Jackiewicz (1996) ou Le Pesant (*op.cit.*). Ces auteurs ont en effet le mérite de

Article en accès libre placé sous licence Creative Commons Attribution 2.0 (http://creativecommons.org/licenses/by/2.0)

SHS Web of Conferences 1 (2012)
DOI 10.1051/shsconf/20120100236
© aux auteurs, publié par EDP Sciences, 2012

montrer une vue très élargie de la méronymie, telle qu'elle se manifeste, par exemple, dans les cas suivants :

> Les molécules s'agrègent *en* métaux, les grains de sable quartzifère *en* grès. (*métaux* et *grès* renvoient à des touts, *molécules* et *grains de sable* à des parties, la relation de méronymie est dénotée par *s'agréger*)
> Karl Abraham distinguait dans le stade oral un stade primitif et un stade tardif. (Jackiewicz, 1996 : 56, exemples 4 et 7) (*stade oral* est un nom de tout, *stade primitif* et *stade tardif* renvoient à des parties, et *distinguer* dénote la relation de méronymie)

Les verbes *s'agréger* et *distinguer* dénotent bien ici des relations de partie à tout, même si les constructions de la forme *Un X est une partie d'un Y* (définitoire selon Kleiber, *op.cit.*) sont agrammaticales avec les unités en question *(*une molécule est une partie d'un métal, *un stade primitif est une partie d'un stade oral*).

Nous chercherons donc à montrer que les noms d'humains véhiculent un certain type de relation partie-tout, qui n'est pas une relation strictement matérielle (objet matériel/composante) ou fonctionnelle.

3.5.2 Une forme de partition : les adjectifs qui font référence à des propriétés des parties

Le fait est que certains adjectifs ont, dans leur sens, la possibilité de sélectionner une partie du référent du nom auquel ils s'appliquent. C'est dans ce sens que nous comprenons ces conclusions de Kleiber :

> Un prédicat peut être dit vrai d'une entité individuelle ou d'un ensemble d'individus sans que nécessairement toutes les parties ou tous les membres satisfassent à ce prédicat. […] le prédicat [*Paul est bronzé*] vaut bien pour l'entité entière, même si dans les faits ce n'est qu'une partie […] qui le vérifie. Kleiber (1994 : 155)

C'est pourquoi nous glosons l'adjectif *bronzé* de la manière suivante :

> « Bronzé » : dont une partie (notamment la peau, ou une partie de la peau) est de couleur plus brune qu'à l'accoutumée.

Ce qui est légèrement différent des propos des dictionnaires :

> [*TLFi*, « Bronzé »] 2. [En parlant d'une pers. ou d'une partie du corps]
> a) *En partic.* [En parlant de la peau, du teint] D'un brun noirâtre […]
> [*NPR*, « Bronzé »] Qui a la couleur du bronze.
> [*NPR*, « Hâlé »] Bruni par le soleil.

Nous interpréterons donc ce fait de la manière suivante : les noms d'humains acceptent volontiers une certaine gamme d'adjectifs qui sont « à sens méronymique ». Nous décrirons *a priori* cette gamme d'adjectifs comme des adjectifs ayant deux sens, articulés de la manière suivante :

> « Adjectif méronymique » :
> 1. qui vérifie le prédicat P.
> 2. dont une partie (notamment la partie X, ou la partie Y) vérifie le prédicat P.

C'est bien le cas de *bronzé*. Il a un premier sens « global » pour des noms d'entités matérielles :

> Une cravate en foulard bronzé (*TLFi*, « Bronzé », Gide, A., *Les Caves du Vatican*, 1914 : 822)

Et son sens « méronymique » qui est celui que nous visons ici et qui est étudié par Kleiber. Ce comportement est également attestable pour d'autres adjectifs de couleur comme *blond*, *brun*, etc.

> [*TLFi*, « Blond »] I. A.
> A. [En parlant de la couleur des cheveux et du poil] Qui est de la nuance la plus claire, proche du jaune […]
> B. [En parlant d'une pers.] Qui a les cheveux blonds.

Article en accès libre placé sous licence Creative Commons Attribution 2.0 (http://creativecommons.org/licenses/by/2.0)

SHS Web of Conferences 1 (2012)
DOI 10.1051/shsconf/20120100236
© aux auteurs, publié par EDP Sciences, 2012

Ainsi, les noms d'humains entrent volontiers, à leur manière, dans le jeu de la méronymie spatiale. S'ils sont rétifs aux constructions étudiées dans la littérature qui dénotent cette notion pour les noms d'entités matérielles, c'est pour en accepter d'autres.

Sous cet aspect, les noms d'humains ont donc une certaine similarité avec les noms d'entités matérielles, puisqu'ils acceptent une certaine méronymie (au contraire, par exemple, des abstractions). Mais il ne s'agit que d'une certaine similarité.

3.5.3 Les prédicats appropriés à la classe des parties du corps

Nous faisons ici mention de la caractérisation de Le Pesant (*op.cit.*) des noms de parties du corps. D'une part, ces noms de parties refusent la construction *être une partie de*. D'autre part, ils acceptent bien toute une série de prédicats impliquant une certaine relation entre la totalité qu'est l'humain et ses différents organes :

> Les noms de parties du corps ont de nombreux prédicats appropriés dont *avoir mal à, se plaindre d'une douleur à* (Le Pesant, 2000 : 11)

On remarque que ces prédicats certes actualisent la relation partie-tout, mais reposent en grande partie sur le caractère proprement animé du tout (et non le caractère matériel). *Avoir mal à* est un verbe à sens psychologique, *se plaindre de* est un verbe de parole (au sens de Giry-Schneider, 1994). Dans ce cas particulier, la relation entre un être humain et ses parties n'est donc pas seulement matérielle : elle investit également la dimension psychologique de l'individu. On retrouve cette duplicité dans la suite de la caractérisation :

> Quant aux « composants de l'homme », ce sont des méronymes des humains tels que *âme, corps, physique, caractère, esprit, intelligence, tempérament*. Ils sont sélectionnés par les verbes *jouir de, être doté de, être doué de, s'enorgueillir de*, et refusent eux aussi l'anaphore associative et le prédicat *être une partie de*. (Le Pesant, 2001 : 11)

Nous ne sommes par sûr qu'il faille placer dans la même catégorie des objets aussi divers qu'une entité matérielle (*corps*), un catégorème abstrait (*âme*), et des propriétés (*caractère, intelligence*). Cependant, la dimension psychologique est très nette là encore. En particulier, un prédicat approprié comme *s'enorgueillir de* dénote un investissement psychologique.

Nous allons maintenant nous focaliser sur deux adjectifs (*simple, profond*) et un verbe (*casser*), qui tous trois ont un sens « premier » qui porte sur la dimension matérielle des objets. Nous allons montrer que, lorsqu'on les applique à des noms d'humains, ils perdent cette dimension matérielle pour rejoindre certaines des trois autres mentionnées.

3.5.4 Le cas d'autres adjectifs à sens concret : *simple*, *profond*

Certains de ces adjectifs, mentionnés par Noailly (2002), Lenepveu (2004), peuvent faire référence à des données concrètes, et peuvent également prendre un sens intensif ou modal. Ils peuvent également prendre un sens abstrait et dénoter notamment des faits psychologiques, notamment lorsqu'ils sont appliqués à l'humain. Nous nous intéressons ici au fait que leur sens « premier » est matériel, et que, appliqués à l'humain, ils perdent ce sens pour référer à d'autres aspects ontologiques.

Le fait est que *simple* peut faire référence à une multiplicité interne, à d'autres valeurs (intensives, modales), mais que, appliqué à l'humain, il peut faire référence au domaine d'action (habitudes de vie) et au psychisme. Certes, nous ne nierons pas que *simple* renvoie à du « non-complexe » ou à du « non-compliqué » (description de Noailly, 2002 : 34), mais nous voudrions montrer les aspects sur lesquels cette simplicité porte. Considérons pour cela l'article du *TLFi* :

> [*TLFi*, « Simple »] A. [En parlant d'une pers. ou de son comportement]
> 1. [*Simple est gén. postposé*]
> a) Qui agit avec une honnêteté naturelle et une droiture spontanée. *Synon*. droit, franc; anton. affecté. *Âme, caractère, cœur simple* […]

Article en accès libre placé sous licence Creative Commons Attribution 2.0 (http://creativecommons.org/licenses/by/2.0)

SHS Web of Conferences 1 (2012)
DOI 10.1051/shsconf/20120100236
© aux auteurs, publié par EDP Sciences, 2012

> b) Qui manifeste peu de culture, de finesse ou de subtilité; qui se laisse facilement tromper. […]. *En partic.* Simple d'esprit. Qui ne possède pas une intelligence normalement développée. *Synon*. arriéré, demeuré, innocent.
> c) Qui ignore ou veut ignorer le raffinement des mœurs, les usages du monde. […] *Être, rester simple*. Être naturel, spontané, ne pas faire de complications.
> 2. [*Simple est gén. antéposé*] Qui occupe une place modeste dans la hiérarchie, qui a un rang social peu élevé. *Simple employé, particulier*.

On retrouve ici les paramètres évoqués plus haut, à savoir le fait que, « au départ[12] », le sens de l'adjectif est spatial et que, lorsqu'on l'applique à un nom d'humain, c'est un aspect particulier de celui-ci qui est mis en jeu :

- la dimension praxéologique : qui agit de telle et telle sorte (A1a.) ;
- la dimension psychologique : A1b. ;
- la dimension sociale : rapport avec les usages et la connaissance de mœurs (A1c.), ou position dans la société (A2).

Sans qu'il se manifeste dans toutes ces directions, l'adjectif *profond* a également un comportement analogue, comme le mentionne le *TLFi* I.C.1. a) « *Qui approfondit la réalité vécue ou pensée, qui va au fond des choses, qui témoigne d'une grande élévation d'esprit ou de cœur ou de jugement, ou qui a une grande perspicacité* ». Il s'agit d'un sens employé avec certains noms d'humains, notamment les noms de fonction mais pas seulement : *écrivain, génie, homme profond* (exemples du *TLFi*). On retrouve donc pour lui la dimension psychologique (avec un nom comme *homme*) et la dimension praxéologique (pour les noms d'agent comment *écrivain* ou *génie*).

3.5.5 Un verbe portant sur la structure du référent : *casser*

Le verbe *casser* ne porte pas explicitement sur la présence ou non de parties, mais, fait référence à la possibilité de modifier la structure de l'objet. Il renvoie à la matérialité même des objets matériels. Plus précisément, il renvoie au fait de créer ce que Cruse (1986) a appelé des *bouts* (*chunks*), des morceaux, fait qui est repris dans les définitions des dictionnaires (« *mettre en morceaux* » dans le *TLFi* et le *NPR*).

Le fait est que, lorsqu'on l'emploie aux côtés de noms d'humains, il peut référer aux différentes zones actives que nous évoquons. En premier lieu, la dimension physique. Il faut souligner (comme le mentionne l'article du *TLFi*) que, lorsque son COD est un nom d'humain, le sens de ce verbe est affaibli, pour devenir synonyme de *altérer, dégrader* (comme dans *casser la voix*, *casser des chaussures*) ou de *usé*, *décrépit*. C'est par exemple le cas dans cette occurrence :

> […] mais il ne voulut pas ; il était vieux et cassé ; il ne pouvait souffrir le train de la cour, et retourna à son petit ménage de Laon, où il mourut peu après, […] (Barante, P., *Histoire des ducs de Bourgogne de la maison de Valois : 1364-1477*, 1824 : 84)

Après examen du corpus, il nous semble que cet emploi soit particulièrement contraint en français contemporain, et, notamment, restreint au participe passé (l'emploi à l'actif avec COD nous semble désormais impossible[13]).

En second lieu, ce verbe peut prendre un sens psychologique lorsqu'il introduit un nom d'humain. C'est le cas ici, où il est synonyme de *désespéré, dévasté* :

> Il rentre de moins en moins à la maison, et à chaque fois c'est pour moi une déception : le volcan se refroidit à vue d'œil. Cassé par notre séparation, Philippe ne m'apparaît plus que comme le survivant mélancolique de lui-même. (Arnaud, C., *Qu'as-tu fait de tes frères ?*, 2010 : 72)

Enfin, en troisième lieu, ce verbe peut également porter sur la dimension sociale de l'être humain, comme dans cette occurrence :

> Le gouverneur est séduit, et Chépar qui devait être cassé, est réhabilité dans ses fonctions de commandant. (Baudry des Lozières, L., *Voyage à la Louisiane et sur le continent de l'Amérique septentrionale, fait dans les années 1794-1798*, 1802 : 31)

Article en accès libre placé sous licence Creative Commons Attribution 2.0 (http://creativecommons.org/licenses/by/2.0)

SHS Web of Conferences 1 (2012)
DOI 10.1051/shsconf/20120100236
© aux auteurs, publié par EDP Sciences, 2012

Dans ce sens, *casser* renvoie à l'action de faire perdre son statut à une personne (*TLFi*, I.B.2). Si ce sens peut être employé avec un nom propre de personne, sans doute les seuls noms communs qui peuvent le compléter sont certains noms de fonction (*casser un général*), y compris des noms collectifs :

> […] des députés des sections […] cassèrent le conseil général de la commune, le réintégrèrent ensuite, en lui faisant prêter un nouveau serment ; (Mignet, F.-A., *Histoire de la Révolution française depuis 1789 jusqu'en 1814 : t. 1*, 1824 : 386)
> Le club des Feuillants fut fermé ; on cassa les compagnies de grenadiers et de chasseurs de la garde nationale, qui étaient la force de la bourgeoisie ; […] (*op.cit.* : 265)

Si la métaphore avec le sens matériel est plus facile dans le cas des noms collectifs, car, peu ou prou, le verbe renvoie à la division d'un tout en parties, il n'en reste pas moins qu'il s'agit là d'une métaphore (car, lorsqu'il s'agit d'entités matérielles, *casser* porte sur la relation objet/composantes, et, lorsqu'il s'agit de noms collectifs, sur la relation collection/élément).

4 Bilan sur l'ontologie de l'être humain

Nous avons donc montré, au travers d'un petit nombre d'unités linguistiques, et sans tenir compte de la variation, que les noms d'humains, s'ils véhiculent une certaine matérialité, ne sont cependant pas de « bonnes » entités matérielles. Nous avons affiné ce constat déjà évoqué dans la littérature en montrant que, par métaphore, la dimension matérielle de l'humain est érodée au profit de ses dimensions abstraites. Plus exactement, nous avons précisé cette double appartenance de l'humain aux domaines abstrait et concret. Nous avons montré que l'humain était doté d'une ontologie multi-domaine, faisant apparaître 4 zones actives : matérielle, psychologique, praxéologique et sociale. L'étude faite sur la métaphore permet de préciser l'articulation de ces domaines entre eux, en montrant que les trois domaines abstraits attirent à eux les unités de langue relevant à l'origine du domaine matériel.

Beaucoup d'études restent à entreprendre pour préciser le phénomène global que nous n'avons fait qu'envisager ici. En particulier, nous avons considéré la référence à l'humain en général, et dans tous les types de textes. Diverses directions de travail ultérieures se dessinent d'elles-mêmes :

- étudier les différences entre les noms d'humains : les noms de fonctions semblent encore plus dénués de dimension physique *(#chez l'écrivain*, à la différence de *chez l'enfant* ne renvoie pas à l'intériorité physique, par contre, *écrivain profond* renvoie à la psychologie ou à l'action) ;
- étudier les différences entre les discours : il semble *a priori* évident que certains discours scientifiques (anatomie, biologie) vont favoriser la présence de la dimension matérielle. D'autres (psychologie) favorisent à l'évidence la dimension psychologique. On peut faire l'hypothèse que d'autres discours peuvent actualiser aussi bien l'une que l'autre, à des occasions diverses (économie, roman réaliste) ;
- un inventaire plus complet des unités à sens spatial serait indispensable ; nous songeons par exemple aux verbes de mouvement à sens psychologique (*retourner, bouleverser*) mais aussi aux adjectifs de couleur (*rouge, vert*, qui renvoient à des engagements politiques ou à des états psychologiques : *rouge de colère, vert de rage*).

Références bibliographiques

Alexandre, V. (2003). *Éléments de praxéologie. Contribution à une science des actes*. Paris : L'Harmattan.

Anscombre, J.-C. (2005). Temps, aspect et agentivité, dans le domaine des adjectifs psychologiques. *Lidil, 32*. Disponible : http://lidil.revues.org/index110.html (18.07.07).

Asher, N. Aurnague, M. Bras, M. Sablayrolles, P. & Vieu, L. (1995). De l'espace-temps dans l'analyse du discours. *Sémiotiques*, *9*, 13-62.

Article en accès libre placé sous licence Creative Commons Attribution 2.0 (http://creativecommons.org/licenses/by/2.0)

Asic, T. (2004). *La Représentation cognitive du temps et de l'espace : étude pragmatique des données linguistiques en français et dans d'autres langues*, thèse de l'Université de Genève.

Aurnague, M. & Stosic, D. (2002). La préposition par et l'expression du déplacement : vers une caractérisation sémantique et cognitive de la notion de "trajet". *Cahiers de lexicologie, 81*, 113-139[14].

Benninger, C. (2001). Une *meute* de loups / une *brassée* de questions : collection, quantification et métaphore. *Langue française, 129*, 21-34.

Borillo, A. (1998). *L'espace et son expression en français*. Paris : Ophrys.

Brunsma, D. & Rockquemore, K. (2002). What Does "Black" Mean? Exploring the Epistemological Stranglehold of Racial Categorization. *Critical Sociology*, *28*, *1-2*, 101-121.

Condamines, A. (2000). *Chez* dans un corpus de sciences naturelles : un marqueur de relation méronymique ?. *Cahiers de lexicologie, 77*. Disponible : http://w3.erss.univ-tlse2.fr/textes/pagespersos/acondami/ ArticlesbiblioPDF/Chez.pdf (27.04.11).

Croft, W. (2003). The role of domains in the interpretation of metaphors and metonymies. In Dirven, R. & Pörings, R. (eds), *Metaphor and metonymy in comparison and contrast*, Berlin : Mouton de Gruyter, 161-205.

Croft, W. & Cruse, D. (2004). *Cognitive Linguistics*. Cambridge : Cambridge University Press.

Cruse, D. (1986). *Lexical Semantics*. Cambridge : Cambridge University Press.

Dahlgren, K. (1985). The Cognitive Structure of Social Categories. *Cognitive Science, 9*, *3*, 379-398.

Dourson, M. (1997). Essai de sémantique cognitive : le sens de *chez*. In Rivière, C. & Groussier, M.-L. (éds). *La notion*, Paris : Ophrys, 75-84.

Flaux, N. & Van de Velde, D. (2000). *Les noms en français. Esquisse de classement*. Paris : Ophrys.

Franckel, J.-J. & Lebaud, D. (1991). Diversité des valeurs et invariance du fonctionnement de *en* préposition et pré-verbe. *Langue française, 91*, 56-79.

Galmiche, M. & Kleiber, G. (1996). Sur les noms abstraits. In Kleiber, G., *Nominales*, Paris : Armand Colin, 48-64.

Giry-Schneider, J. (1994). Les compléments nominaux des verbes de parole. *Langages, 115*, 103-125.

Goddard, C. & Wierzbicka, A. (À paraître). *Men*, *women* and *children*: The conceptual semantics of basic social categories. Disponible : http://www.colorado.edu/linguistics/courses/LAM5430/More5430e-reserves/Basic_ Social_Categories.pdf (27.02.12).

Grezka, A. (2009). *La polysémie des verbes de perception visuelle*. Paris : L'Harmattan.

Gross, G. (1994). Classes d'objets et description des verbes. *Langages, 115*, 5-30.

Gross, G. (1996). *Les expressions figées en français: noms composés et autres locutions*. Paris : Ophrys.

Guenthner, F. (1998). Constructions, classes et domaines : concepts de base pour un dictionnaire électronique de l'allemand. *Langages, 131*, 45-55.

Guillet, A. (1984). Prépositions de lieu et verbes supports. *Revue québécoise de linguistique, 13, 2*, 59-93.

Huyghe, R. (2009). *Les noms généraux d'espace en français*. Bruxelles : De Boeck-Duculot.

Jackiewicz, A. (1996). L'expression lexicale de la relation d'ingrédience (partie-tout). *Faits de langues, 7*, 53-62.

Kleiber, G. (1994). *Paul est bronzé versus La peau de Paul est bronzée*. In Kleiber, G., *Nominales*, Paris : Armand Colin, 136-159.

Kleiber, G. (1997). Cognition, sémantique et facettes : une « histoire » de livres et de … romans. In Kleiber, G. Riegel, M. (éds), *Les formes du sens*, Louvain-la-Neuve : Duculot, 219-231.

Kleiber, G. (2001). *L'anaphore associative*. Paris : Presses universitaires de France.

Lakoff, G. & Johnson, M. (1980). *Metaphors we live by*, Chicago, London : University of Chicago Press, trad. franç. *Les métaphores dans la vie quotidienne*. (1985). Paris : Minuit.

Article en accès libre placé sous licence Creative Commons Attribution 2.0 (http://creativecommons.org/licenses/by/2.0)

SHS Web of Conferences 1 (2012)
DOI 10.1051/shsconf/20120100236
© aux auteurs, publié par EDP Sciences, 2012

Langacker, R. (1984). Active Zones. *Proceedings of the Tenth Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, 172-188.

Langacker, R. (1987). *Foundations of Cognitive Grammar. Theoretical Prerequisites*. Stanford : Standford University Press.

Leeman, D. (1997). Sur la préposition *en*. *Faits de langues, 9*, 135-144.

Lenepveu, V. (2004). La valeur intensive de l'adjectif antéposé. In Lefeuvre, F. Noailly, M. (éds), *Intensité, comparaison, degré*, volume 1. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 51-66.

Le Pesant, D. (1996). Vocabulaire des prédicats de grandeurs et des noms d'unités de mesure. *Cahiers de Grammaire, 21*, 45-74.

Le Pesant, D. (2000). Suggestions méthodologiques pour une typologie des classes de méronymes. *Scolia, 12*, 161-179, disponible : http://denis.lepesant.pagesperso-orange.fr/2000c%20Scolia%2012.doc.

Martin, R. (1996). Le Fantôme du nom abstrait. In Flaux, N. Glatigny, M. & Samain, D. (éds), *Les Noms abstraits. Histoire et théories*, Lille : Presses Universitaires du Septentrion, 41-50.

Mihatsch, W. (2011). Les noms d'humains entre lexique et grammaire. Quelques parcours de grammaticalisation. Journées d'études sur les noms d'humains, Strasbourg, 20-21 juin 2011.

Noailly, M. (2002). Le cas de *simple*. *Langue française, 136*, 34-45.

Paradis, C. (2004). Where Does Metonymy Stop? Senses, Facets, and Active Zones. *Metaphor and Symbol*, *19*, *4*, 245–264.

Rockquemore, K. & Brunsma, D. (2004). Beyond Black ? The Reflexivity of Appearances in Racial Identification Among Black/White Biracials. In Herring, C. Keith, V. Horton, H. (eds), *Skin deep: how race and complexion matter in the "color-blind" era*. Urbana : University of Illinois Press, 99-127.

Simondon, G. (2005). *L'individuation à la lumière des notions de forme et d'information*. Paris : Editions Jérôme Million.

Spelke, E. (1994). Initial Knowledge : six suggestions. *Cognition, 50*, 431-445.

Talmy, L. (2000). *Toward a Cognitive Semantics, volume 1 : Concept Structuring Systems*. Cambridge : MIT Press.

Van de Velde, D. (1995). *Le Spectre nominal : des noms de matières aux noms d'abstractions*. Paris, Louvain : Peeters.

Wierzbicka, A. (1984). "Apples" Are Not a "Kind of Fruit": The Semantics of Human Categorization. *American Ethnologist*, *11*, *2*, 313-328.

Winston, M. Chaffin, R. & Herrmann, D. (1987). A taxonomy of part-whole relations. *Cognitive Science: A Multidisciplinary Journal, 11*, *4*, 417 – 444.

[1] Cet article a bénéficié des relectures et des conseils, toujours encourageants et fructueux, de Dejan STOSIC et Catherine SCHNEDECKER. Nous remercions également les trois relecteurs du CMLF dont les remarques ont permis de retravailler des points de méthode de notre recherche.

[2] Sauf indication contraire, toutes les citations d'œuvres littéraires viennent de *Frantext*, toutes les citations de la presse viennent de Wortschatz, tous les emplois du web ont été trouvés à l'aide de Google, et toutes les occurrences issues d'autres livres viennent de Google Books.

[3] En plus de tous les avatars que cette notion connaît à travers le temps et l'espace.

[4] Les deux seuls faits surprenants que nous pouvons constater concernent les noms de matières et les noms de lieux. Parmi les noms de matières, seuls les noms de solides acceptent facilement ces prédicats (*100 kilos de sable*) ; concernant les liquides et les gaz, il nous semble que ces combinaisons sont particulièrement restreintes : les pratiques sociales semblent intervenir fortement pour décider quels fluides sont pourvus de masse. Dans la langue courante, seuls le gaz de ville (*15 kilos de butane*) et les substances consacrées par un usage journalistique et

Article en accès libre placé sous licence Creative Commons Attribution 2.0 (http://creativecommons.org/licenses/by/2.0)

SHS Web of Conferences 1 (2012)
DOI 10.1051/shsconf/20120100236
© aux auteurs, publié par EDP Sciences, 2012

publicitaire (*200 grammes de CO_2, deux kilos de gaz à effet de serre*) sont concernés par cet usage. Le discours scientifique, lui, permet de peser les gaz :

> […] c'est toute une gamme de générateurs allant d'une production de quelques grammes à plusieurs kilogrammes de gaz HCN qui peuvent être fabriqués […] (European Patent EP1080038, http://www.freepatentsonline.com/EP1080038.html)

Les noms de lieux, eux, se comportent tout à fait comme des noms abstraits : **(une salle + une pièce + un lieu + un endroit) de 500 kilogrammes*.

[5] Pour ces deux listes de synonymes : articles « Forme » et « Périmètre » du dictionnaire du Crisco, http://www.crisco.unicaen.fr/des/synonymes/.

[6] Il semble que l'occurrence la plus récente donnée par *Frantext* remonte à 1842 :

> Flore avait ces beaux bras ronds, éclatants, cette plénitude de formes, cette pulpe satinée, ces contours attrayants, mais moins sévères que ceux de l'actrice [mademoiselle Georges]. Balzac, *La Rabouilleuse*, 1842 : 411.

[7] Il faut mettre en avant ici deux différences sémantiques entre *tordu* et *courbé* que le *TLFi* met bien en évidence. La première est que *tordu* implique une évaluation axiologique négative (« déformé », « de travers », etc.). La seconde est que *tordu* implique un grand nombre d'angles (que l'on retrouve dans le *sinueux* de la définition), alors que *courbé* réfère seulement à une absence « [d']*élément droit ou plan* » (*TLFi*, article « Courbe »). C'est peut-être ce dernier fait qui explique qu'on puisse être *tordu de rire*, comme dans une des occurrences suivantes, et non **courbé de rire*.

[8] L'auteur n'évoque pas cette catégorie, il glisse simplement le nom de *faculté mentale* à propos de *intelligent*.

[9] Le nombre d'occurrences d'un tel emploi semble faible au regard d'autres adjectifs substantivés (*les riches, les pauvres*), mais loin d'être nul. Le 28 novembre 2011, Google dénombrait presque 100.000 pages contenant *les tordus*.

[10] Dans le domaine matériel, un énoncé comme *Max est plein de sang* ne fait pas référence à l'intériorité, mais justement à la zone de contact de l'entité humaine (synonyme de *Max est couvert de sang*).

[11] On rejoint ici des cas déjà rapidement signalés par Condamines (2000, 22) :

> *Après la mort, je n'ai vu aucun mouvement péristaltique chez ce hérisson*

[12] Nous ne pouvons traiter ici la question de la variation en diachronie. Le latin *simplex* semble avoir un sens uniquement spatial (et ne porter que sur des noms d'entités matérielles). On trouve cependant dès le XIIème siècle des occurrences à sens non spatial en français : « *A la simple gent Ai fait simplement Un simple sarmun* » (*Grand mal fist Adam*, *TLFi*, 1125-1150).

[13] Concernant l'ancienne langue, le *DMF* cite des emplois transitifs directs aux XIVème et XVème siècles, dont le sens matériel est parfois beaucoup plus fort qu'aujourd'hui (synonyme de *tuer*).

[14] Nous utilisons la version électronique de cet article (et sa pagination : 1-23) : http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00272878/.

Article en accès libre placé sous licence Creative Commons Attribution 2.0 (http://creativecommons.org/licenses/by/2.0)